

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BIRON**

NOMBRE DE MEMBRES

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Votants</i>
13	11	11

Date de convocation : 17 Septembre 2015

Date d'affichage : 17 Septembre 2015

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Laurine CABÉ

SEANCE DU 22 Septembre 2015

DCM 01 - 22092015

Nomenclature : 8.5 - Politique de l'habitat

*L'an deux mille quinze, le vingt deux du mois de
Septembre à 18h30, le Conseil Municipal de
BIRON, régulièrement convoqué, s'est réuni à la
mairie, en séance publique, sous la présidence de
Jacques CASSIAU-HAURIE, Maire.*

Présents : Jacques CASSIAU-HAURIE, Maire et président de séance,
Jean ARROZES, Bernard AUTA, Danielle BEZIADÉ, Sandrine BORDENAVE, Laurine
CABÉ, Maud FERREIRA, Véronique IRLES, Jérôme NEGRE, Alexandre PEREIRA, Benoit
POURTAU-MONDOUTEY.

Excusés/Absents : Monsieur Laurent TAPIN. Madame Elodie LABORDE.

=====

**Objet : Institution de la déclaration préalable pour les travaux
d'édification de clôture.**

Monsieur le Maire expose que l'article R 421-12 du Code de l'urbanisme permet d'instituer que les travaux d'édification de clôtures et ravalements de façades soit soumis à autorisation préalable sur tout ou partie du territoire communal.

Après un large débat,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉCIDE d'instituer que les travaux d'édification de clôture soient soumis à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de la commune ;

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la décision :
- au service instructeur des autorisations d'urbanisme de la CC Lacq-Orthez
- à la DDTM.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures.

A Biron, le 23 Septembre 2015

Le Maire,

Jacques CASSIAU-HAURIE



Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Commune de BIRON
Numéro de l'acte	DCM_01-22092015
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Objet de l'acte	Institution de la déclaration préalable pour les travaux d'édification de clôture.
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-216401315-20150922-DCM_01-22092015-DE
Date de transmission de l'acte	25/09/2015
Date de réception de l'accuse de réception	25/09/2015